

Compte rendu du Conseil d'École du 4 juin 2020

Membres excusés : Mmes Girroy, Gosselin, Leuvrey et Mathis, MM. Dieudonné et Mauffrey (DDEN)

Membres présents :

Équipe enseignante : Mmes Fleurance, Lefebvre, Lemercier, Treiber

DDEN : MM. Boffy et Tirvaudey

Représentants des mairies : Mmes Formet et Labreuche, MM. Heymann, Mauffrey et Richardot

Représentants des parents d'élèves : Mmes Meley et Schuwer

Représentante du périscolaire : I. Sonet

En préambule, Madame Lefebvre demande s'il y a des remarques à formuler sur le compte rendu du conseil précédent.

Aucune remarque.

1 / protocole de reprise de l'école :

Suite à la réouverture des écoles le 11 mai pour une prérentrée et le 14 mai pour les élèves sur la base du volontariat des parents, voici le protocole de reprise des 3 écoles du RPI.

Le protocole sanitaire national impose des groupes de 15 élèves maximum par classe élémentaire et 10 élèves maximum en maternelle à pondérer en fonction des locaux ; en effet chaque élève doit disposer de 4 m². Le seuil d'élèves maximum dans la classe de maternelle a été fixé à 6 élèves et en CP-CE1 à 10 élèves, 10 élèves à Amage et 15 élèves à la Proiselière compte-tenu de la place dans les salles.

Les transports scolaires fonctionnent normalement, avec un aménagement des véhicules pour respecter les distances (places « côté allée » condamnées notamment).

Le périscolaire n'a pas rouvert au 14 mai mais a ouvert avec 6 places à compter du 2 juin ; les prioritaires sont les enfants de soignants et des forces de l'ordre mais actuellement il y a encore de la place.

Sur le RPI, le faible effectif d'enfants volontaires pour revenir en présentiel à l'école a permis de les scolariser tous à temps plein.

Compte-tenu du protocole sanitaire conséquent, les parents ont eu le choix de re-scolariser leurs enfants à deux reprises : une première fois le 14 mai ; une seconde fois le 2 juin et ce pour le reste de l'année scolaire.

Les enseignantes assurent à la fois leur mission en présentiel à temps plein et l'enseignement à distance pour les élèves restés chez eux, le RPI ne disposant pas d'enseignant n'ayant pas repris en présentiel pour raison de santé pour assurer cette mission d'enseignement à distance.

À l'école de Sainte-Marie en Chanois, les enseignantes utilisent le site « classroom » afin d'envoyer le travail en distanciel et de communiquer plus aisément avec les parents via le chat intégré.

Pour les parents qui n'ont pas les moyens d'imprimer le travail, les enseignantes préparent une pochette par semaine avec toutes les photocopies et le matériel nécessaire pour réaliser le distanciel dans les meilleures conditions.

À l'école d'Amage, le travail est envoyé par mail chaque jour.

À l'école de la Proiselière, le travail à faire ainsi qu'un corrigé type est envoyé par mail aux parents. Il s'agit essentiellement d'exercices pris dans les manuels dont disposent les élèves afin de limiter le nombre de feuilles à imprimer pour les parents.

Nombre d'enfants accueillis :

école de la Proiselière : au 14 mai, 12 enfants (3 CM1 + 9 CM2) ; au 25 mai, 13 enfants et au 2 juin, 15 enfants (5 CM1 et 10 CM2)

école d'Amage : aucun enfant au 14 mai et 3 enfants (1 CE1 et 2 CE2) au 2 juin.

école de Ste Marie en Chanois :

* classe de maternelle : au 14 mai : 2 enfants de MS ; 1 enfant de GS.

Au 2 juin : 3 enfants de MS ; 2 enfants de GS

*classe de CP-CE1 : au 14 mai : 4 enfants de CP ; 3 enfants de CE1.

Au 2 juin : 5 enfants de CP ; 3 enfants de CE1.

Les enseignantes expliquent que, dans les groupes à très petits effectifs, les enfants sont déçus de ne pas retrouver leurs copains ; en revanche ils s'adaptent vite aux nouvelles règles même si celles-ci vont plutôt à l'encontre de ce qui est habituellement transmis à l'école (socialisation, coopération, partage...).

2/ Prévision d'effectifs 2020-2021 et répartition pédagogique :

Suite à plusieurs déménagements et à 2 dérogations, l'effectif est en baisse par rapport aux prévisions faites en février. Cependant 2 nouveaux élèves arrivent suite à l'achat d'une maison à Ste Marie, de nombreuses locations sont vides suite aux déménagements précités, il faut espérer que des familles avec enfants en bas âge s'y installent.

Prévision au 4 juin 2020 : 72 élèves sans compter d'éventuels «2 ans » qui pourraient être accueillis à condition d'être propres.

Étant donné le fort effectif de CE1 et CE2 et le faible effectif de maternelle et CP, la répartition pédagogique se fera ainsi :

École de Ste Marie en Chanois :

*Maternelle tous niveaux : 16 élèves (7 PS + 4 MS + 5 GS)

*CP-CE1 : 18 élèves (5 CP + 13 CE1)

École d'Amage :

*CE2 : 18 élèves

École de la Proiselière :

*CM1-CM2 : 20 élèves (8 CM1 + 12 CM2)

3/ Questions diverses :

Les chocolats de Pâques ont été reçus à la réouverture des écoles et Mme Girroy s'est chargée de la répartition et de la distribution, comme d'habitude ; les enseignantes la remercient chaleureusement pour le travail ! L'opération a rapporté 228 euros par classe. Malheureusement, en raison de la situation sanitaire, les sorties scolaires sont annulées jusqu'au 3 juillet inclus. De la même façon les animations pédagogiques prévues en CM (tourbières, énergie, permis vélo) sont reportées à l'année scolaire prochaine.

La kermesse est également annulée.

Mme Lemercier remercie le syndicat intercommunal pour le nouvel ordinateur, qui sera installé prochainement.

Mme Sonet annonce qu'elle a une réunion lundi 8 juin pour définir les conditions d'accueil au centre de loisirs de Faucogney en Juillet. Les parents seront informés de ces conditions dès que possible. Par ailleurs, à la CCPLx, le centre Taiclet de Luxeuil sera également ouvert en Juillet avec 15 places et, si besoin, celui de Froideconche qui devait n'ouvrir qu'en août le sera également en juillet ;

Plus aucune question n'étant posée, la séance est levée à 18 h 34.